Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 3

Artikel: Congrès et journées patoises d'Aoste

Autor: E.W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Congrès et journées patoises d'Aoste

Les patoisants de la Vallée d'Aoste ont organisé, les 21 et 22 octobre, le « Premier Congrès des Patoisants franco-provençaux », suivi de la « Deuxième journée des Patoisants valdôtains » (après celle de 1957, voir *Conteur* du 15 juillet 1957.)

L'intérêt exceptionnel du congrès, présidé par M. Ernest Schulé, et où prirent la parole M. Joseph Gaspoz, pour la Suisse romande, des savants de Savoie, des Valdôtains, des délégués des régions « amies » de Provence, de Wallonnie, du Piémont, des Vallées vaudoises du Piémont : le beau sermon, à Sarre, en patois, le grand banquet à Chézallet, la merveilleuse fête des Valdôtains, ensuite, où des poètes de grand talent, des chœurs ravissants, furent applaudis, ainsi que l'étonnant théâtre patois Lo Charaban, tout cela fit de ces deux journées un enchantement. Et il faut ajouter l'exquise gentillesse des autorités et des patoisants de la belle vallée d'Aoste, leur hospitalité plus que généreuse, les nombreux et beaux volumes offerts aux congressistes « étrangers » — je mets ce mot entre guillemets, car nous ne nous sentions pas étrangers, mais frères !...

La reconnaissance des patoisants suisses romands est grande envers leurs amis d'Aoste, et il faudrait tout un numéro du Conteur pour l'exprimer!

Nous donnons, ci-dessous, les résolutions du congrès, très importantes pour le mouvement patoisant. C'était la première fois que tous les patoisants franco-provençaux pouvaient s'entretenir, parler de leur idéal, épaulés qu'ils étaient par les représentants de plusieurs parlers minoritaires des domaines français et italien.

Deux grandes journées pour notre cause, plus que jamais digne d'être défendue!

E. W.

RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS

Les participants du ler Congrès des Patoisants franco-provençaux, réunis à Aoste le 21 octobre 1961,

- convaincus que le régionalisme est nécessaire, plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui,
- affirment que le patois n'est pas le langage pauvre et grossier pour lequel on le prend trop souvent,
- affirment que le patois doit et peut garder sa place, comme langue parlée, à côté des langues officielles,
- affirment qu'il importe de remettre le patois à l'honneur.

A cet effet, ils préconisent les moyens suivants :

- Le théâtre et le chant patois, qui sont les moyens de propagande les plus directs en faveur du patois, et dont le répertoire doit s'enrichir et se renouveler.
- 2. La création d'œuvres patoises de valeur en prose et en vers.
- 3. Les concours littéraires et les concours de chansons.
- 4. La publication régulière de textes patois dans les journaux, revues et almanachs, l'édition de livres et de disques.
- 5. L'appui de la radio (émissions régulières, conservation des enregistrements de patois dans des « archives sonores »).
- Les groupements de patoisants ou « amicales ».
- 7. L'utilisation du patois à l'école, dans la mesure du possible, pour l'enseignement de la langue officielle.
- 8. Les contacts avec les groupements qui poursuivent un même but de caractère régionaliste.
- 9. L'appui des autorités pour toute manifestation de caractère régional.

Les congressistes provençaux et piémontais appuient chaleureusement les actions et moyens définis ci-dessus pour les patois franco-provençaux.